

ZONES HUMIDES

La Convention de Ramsar fête ses 40 ans

Il y a quarante ans, le 2 février 1971, était signé dans la ville iranienne de Ramsar un traité visant à protéger les zones humides de la planète. Aujourd'hui, 160 pays ont adhéré à la Convention, dont le secrétariat est établi à Gland (VD).

Pour fêter cet anniversaire, deux projets ont été lancés au niveau genevois. Il a été demandé aux élèves d'une classe de design de réaliser des petits films montrant ce que leur inspirait la Convention. Trois de ces clips-vidéo ont été retenus et seront publiés dès mercredi sur le site internet www.ramsar.org.

L'autre projet concerne le tournage d'un film sur les 40 ans de Ramsar que la société française Havas Télévision entend produire, ont fait savoir hier devant la presse des représentants locaux de la Convention. Ce document devrait être réalisé en 3D et mêlera images et bande dessinée.

Au niveau international, la Convention de Ramsar a choisi de se pencher sur le thème des forêts pour son année de jubilé. Les zones humides et les zones boisées sont extrêmement liées et constituent deux éléments cruciaux du cycle de l'eau. A ce jour, la moitié des zones humides de la planète a été détruite. ATS